

## **Motion**

### **Pour la promotion d'une mobilité respectant l'environnement et la qualité de vie des habitants de Milvignes**

Le rapport de politique générale du Conseil Communal qui nous a été adressé prévoit un développement favorisant la qualité de vie et le bien-être pour tous.

En regard du développement immobilier et démographique de notre commune, de la circulation routière toujours plus importante, des encombrements de plus en plus fréquents aux heures de pointe et des risques d'accidents qui y sont liés, il est temps de mettre en place des mesures concrètes pour répondre à ces promesses :

- Pour favoriser un environnement où la pollution est limitée
- Pour favoriser la sécurité de la population
- Pour favoriser une circulation routière fluide et limiter les embouteillages
- Pour encourager les habitants à utiliser les moyens de mobilité douce

Nous demandons au Conseil Communal d'étudier des possibilités d'inciter la population à utiliser les transports publics et les autres moyens de déplacement non ou peu polluants et bruyants.

Certaines communes de notre canton telles que La Tène et Neuchâtel ont déjà ouvert la voie en proposant un rabais de 50% sur l'abonnement Onde Verte pour les jeunes jusqu'à 25 ans tandis que les adultes de Neuchâtel peuvent se procurer un abonnement annuel au prix Junior. Quant aux collaborateurs de l'Etat de Neuchâtel, ils peuvent bénéficier d'une subvention de 25% sur l'abonnement annuel Onde Verte ou CFF, ceci afin de favoriser un développement durable (*arrêté du 26.10.16*). Les jeunes en formation (jusqu'à 25 ans) de La Grande Béroche bénéficient également d'un rabais pour les transports publics.

Outre la promotion des transports publics, d'autres mesures peuvent être envisagées, par exemple proposer une extension du réseau des vélos en libre-service de Neuchâtelroule en créant une station à la gare de Colombier ou à d'autres endroits des villages ou encore faire bénéficier la population de bons de réduction sur l'abonnement mensuel.

Une autre suggestion pourrait être d'encourager le covoiturage, par exemple en proposant que la commune adhère (comme la ville de Neuchâtel) au site [neuchatel-covoiturage.ch](http://neuchatel-covoiturage.ch) ou encore en mettant à disposition des citoyens un espace sur le site internet de la commune où ils pourraient s'inscrire pour proposer ou chercher un covoiturage.

D'autres pistes sont certainement encore à creuser et nous espérons que notre Conseil Communal aura l'opportunité de nous faire part de propositions concrètes qui réjouiront la population. Dans cette perspective, nous vous invitons à accepter cette motion.

Milvignes, le 15 octobre 2018

**Auteur** : Sylviane Robert Volpato

**Autres signataires** : Jean-Philippe Favre, Jean-François Künzi, Roxane Kurowiak, Mauro Vida, Claude Grimm, Daniel Sigg, Isabel Ehrbar, Marianne Guillaume-Gentil, Philippe Barfuss, Elsa Schwarzer, Rafat Chabaane